

Feu le nouvel-an

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 5 janvier 1918: — Feu le Nouvel-An. — On bi rêvo, (X.). — Feuilletton: Veillées de chasseurs (V. F.). — Un livre de raison jurassien (Marc Henrioud). — Boutades.

NOTA. — Nous publierons samedi prochain, de notre collaborateur patois, Marc à Louis, un fort amusant article, intitulé: IENA DE BOUNAN.

FEU LE NOUVEL-AN

Eh bien, il est passé, le Nouvel-An. Paix à ses cendres. Et paix aussi à celles de l'année 1917, qui nous a valu tant de déboires. Oh! mais à quoi nous récriminer. Il faut se résigner. Il n'y a rien de mieux à faire. Du reste, quand nous murmurons, on nous réplique: « De quoi vous plaignez-vous. Il y en a de bien plus malheureux que vous! » C'est de la sagesse en lingots. Soit! Mais ça ne résout point la question et il n'en demeure pas moins que la guerre nous met dans de fichus draps et que sans vouloir de mal à son prochain, il est permis d'espérer que ceux qui, pour des raisons qu'on aura grand peine à nous donner pour bonnes, ont déclenché le conflit mondial, expieront durement leur méfait.

Chose curieuse, en dépit de la dureté des temps, au dire de plusieurs négociants, de toute sorte, les affaires n'ont pas trop mal marché, à l'occasion des fêtes de l'An. La tradition et l'habitude ont la vie dure; elles résistent à tout. A ce propos, un journal français rappelle l'origine de diverses coutumes intéressantes. C'est une façon comme une autre de prendre congé du Nouvel-An. Aussi bien ne peut-on le quitter « à l'anglaise ».

La « manie » des étrennes, ce sont les propres termes du chroniqueur français Ernest Laut, est vieille comme le monde. Tout au moins remonte-t-elle aux premiers siècles de l'histoire de Rome.

Il est vrai qu'en ce temps-là les cadeaux n'étaient pas ruineux et se donnaient uniquement au souverain.

Ils consistaient, en effet, en bouquets de verveine cueillis dans certains bois sacrés et que l'on envoyait au roi en signe de bon augure pour la nouvelle année.

Puis, au fur et à mesure que se développait la civilisation et que le luxe remplaçait l'heureuse simplicité des premiers âges, les Romains se montrèrent plus magnifiques en leurs présents.

Le christianisme, proscrivant tous les usages de Rome, voulut interdire les fêtes des calendes de janvier; il prononça en vain, l'anathème contre ceux qui continuaient à les célébrer, déclara « diaboliques » les cadeaux qu'on échangeaient à cette occasion... Rien n'y fit: les étrennes résistèrent à l'excommunication.

On n'eut d'autre ressource que de substituer des fêtes chrétiennes aux réjouissances païennes.

L'usage des étrennes ne fit que se répandre de plus en plus. Sous Louis XIV, c'était à la

Cour une habitude générale. Ce fut pis encore sous Louis XV, époque prodigue entre toutes.

Déjà, en ce temps-là, on ne se contentait pas d'échanger des petits cadeaux entre amis et gens de même condition, on donnait des étrennes à tous les officieux qui venaient tendre la main.

A Paris, quand fut créée la « petite poste », les facteurs sollicitaient de leurs clients habituels des étrennes, en leur offrant un petit calendrier avec les vers que voici :

Recevez ce petit présent,
C'est l'étréne du sentiment.
Comptez toujours sur un facteur
Pour vous plein de zèle et d'ardeur,
Et n'oubliez pas le commis
De la p'tit' poste de Paris.

Comment résister?

Cependant, à l'aurore de la Révolution, la mode des étrennes eut à subir un rude assaut.

La Constituante, sur la proposition de Lebrun, qui s'était élevé contre les « désordres qui se renouvelaient au premier janvier dans diverses administrations, à l'occasion des étrennes », élabora un projet de loi contre les employés qui en demandaient.

En 1791, un autre édit, de la Convention, cette fois, supprimait les étrennes. Autant en emporta le vent. La Révolution, qui avait eu raison de toutes les pratiques de l'ancien régime, ne put vaincre celle-là.

Depuis lors, l'usage des étrennes s'est généralisé; il a résisté à tous les cataclysmes, s'est perpétué à travers les circonstances les plus tragiques.

En 1709, pendant le grand hiver, alors que le combustible manquait, comme à présent, les Parisiens s'étaient offerts, en guise d'étrennes, de petits fagots.

En 1871, pendant le siège, alors que les Prussiens jetaient les premières bombes sur la cité investie, les Parisiens s'envoyèrent des étrennes utiles: des petits pains blancs, des pigeons, des volailles, des œufs (ils ne coûtaient pas moins de 2 fr. 50 la pièce).

En Amérique aussi, le jour de l'an est jour de saturnales. Malgré le froid terrible qui sévit généralement à New-York à cette époque, les rues regorgent de promeneurs.

Il est d'usage d'agiter des cloches pareilles à celles que les vaches suisses portent au cou. Tout le monde a sa cloche.

Les gens gais sont munis également d'instruments bizarres. Ce sont de petits bâtons au bout desquels sont fixées quelques plumes: on les appelle des *ticklers*, des chatouilleurs. Et si l'on ne vous trouve pas assez gai, on vous en chatouille, en effet, le visage au passage.

Nous retrouvons ces manifestations bruyantes du jour de l'an, chez les peuples de l'Extrême-Orient.

Le renouvellement de l'année chez les Chinois et les peuples de l'Indo-Chine, est également une fête de plein air. A Hué, on promène un monstre de carton, un dragon pareil à la Tarasque de Tarascon ou au *Doudou* que, de

temps immémorial, les habitants de Mons, en Belgique, font déambuler dans leurs rues. Tout le populaire de Hué suit le dragon. Et la promenade va finir sur les remparts, où le monstre sert d'aliment à un gigantesque feu de joie.

Il y a aussi de petites superstitions relatives au jour de l'an.

D'abord, le matin du 1^{er} janvier, ne manquez pas, en descendant de votre lit, de vous lever du pied droit... C'est du bonheur assuré pour toute l'année.

Remarquez bien, le jour de l'an, les voitures que vous rencontrerez et la couleur de leurs lanternes.

Si le premier véhicule que vous rencontrez est une voiture — ou une automobile — de maître, c'est signe de richesse et de réussite; si c'est un fiacre, cela signifie: médiocrité; un chariot: travail; une simple charrette: misère! La lanterne verte indique la malchance; la lanterne rouge le succès. Si le numéro du fiacre est impair, c'est un présage heureux.

On le voit, les traditions de toutes sortes qui se rattachent au jour de l'an ont la vie dure; rien ne leur peut. Et comme disait le chroniqueur français que nous avons cité: « Les habitudes et les traditions dont chacun se plaint sont généralement celles qui se perpétuent et demeurent vivaces, en dépit des récriminations ».

La Jeannette. — Deux paysannes sortent d'un magasin où de grandes affiches annoncent une vente au rabais.

L'une d'elles fait :

— Eh bien, ce sont des voleurs! Me vendre cette jaquette avec 25 % de rabais, ils ont donc volé la marchandise!

L'autre réplique :

— Caise-lé, Jeannette, tu n'y es pas du tout. C'est beaucoup plus vite fait que de voler. Ecoute-voir... Tu as ton prix marqué sur la marchandise, tu l'augmentes de 25 % et ensuite quand tu le vends tu diminues à l'acheteur le 25 %, comprends-tu? Les gens sont si bêtes qui ne voient pas ça...

— Eh! bien, figure-toi que je n'aurai pas ça pensé, quand même! C'est sûr; c'est tout simple!

ON BI RÊVO

QUAND l'est qu'on est bin eindroumâi et qu'on pioncè bin adrâi, se la carcasse ne budzè diéro, lo socliet ne botzè portant pas, kâ bin lo contréro, l'est adon que coumeincè à s'einmodâ dé sorta, et quand ne pào pas débitâ à mézoura, cein coumeincè pè gorgossi petit z'a petit, et après, vaitzè lè ranque-mellâies et lè ronclliâies, que ma fâi gâ po clliâo que sont decoutè se ne soniquont pas onco, kâ n'ia pas moian dè vouâtè ein dedein se vo z'êtes einsordellâ pè n'espèce dè trombonne que vo dégrussè lè notès.

Eh bin, la carcasse, c'est tot coumeint on mécanique; faut oquidè po la fêrè allâ, et se son soccliet s'arretâvè pi dix minutès, le sarâi cou-